

Aussi après avis de la commission des ressources humaines en date du 2 mai 2018, il est proposé au conseil municipal :

1. de donner mandat à Madame Karine ORCEL, quatrième Adjointe à la Culture et Evénements Culturels, afin qu'elle se rende à Sagunto en Espagne du 17 au 19 avril 2018 et de prendre en charge les frais de transport et de séjour liés,
2. d'autoriser Monsieur le maire ou son représentant à accomplir toutes les démarches en découlant.

**Adopté à l'unanimité**

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.  
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

Le Maire de Millau  
Christophe SAINT-PIERRE





COMMUNE DE MILLAU  
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 mai 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-quatre mai à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU  
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,  
après convocation légale, sous la présidence de M. Christophe SAINT-PIERRE.

Nombre de conseillers :

En exercice.....35  
Présents.....31  
Votants.....33

**ETAIENT PRESENTS** : Christophe SAINT PIERRE, Claude ASSIER, Daniel DIAZ, Karine ORCEL, Hugues RICHARD, Christelle SUDRES BALTRONS , Bernard NIEL , Bérénice LACAN, Alain NAYRAC, Anne GAUTRAND, Bernard SOULIE, Elodie PLATET, Nicolas LEFEVERE, Nathalie FORT, Patrice GINESTE, Dominique DUCROS, Richard FAYET, Maryse DAURES, Claude CONDOMINES, Barbara OZANEAUX, Thierry SOLIER, Annie BLANCHET, Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL , Michel DURAND, Albine DALLE, Frédéric FABRE, Nadine TUFFERY, Philippe RAMONDENC, Denis BROUGNOUNESQUE, Nicolas CHIOTTI

Objet :



**ETAIENT EXCUSES** : Laaziza HELLI pouvoir à Alain NAYRAC, Isabelle CAMBEFORT pouvoir à Philippe RAMONDENC

**ETAIENT ABSENTS** : Sylvie AYOT, Pascale BARAILLE

Monsieur Nicolas LEFEVERE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur Jérôme CHIODO, Directeur Général des Services de la Mairie a été désigné comme secrétaire auxiliaire de séance.

Nota - Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : jeudi 31 mai 2018, que la convocation du conseil avait été établie le vendredi 18 mai 2018  
Le Maire

Vu la délibération du 29 mars 2018,

Considérant que dans le cadre d'un déplacement, il convient de donner mandat aux élus concernés pour que les frais liés à leur séjour et au transport leur soient remboursés,

Considérant que le remboursement des frais se fait sur présentation de factures,

Considérant que pour participer à la visite des Ludi Classici, manifestation unique entre la ville de Millau et son Comité de jumelage avec la ville de Sagunto en Espagne, Madame Karine ORCEL, quatrième Adjointe, est partie à Sagunto du 17 au 19 avril 2018.